



## besoin d etre conseillee besoin d aide

Par ffe, le 26/10/2010 à 22:47

en premier lieu j tiens a vous en remercie d avance j ai connu une personne sur le net y a un peu plus un ans une personne donc on a fait connaissance et on sest bien entendu pui on a vecu trois mois ensembl tout ce passait bien jusqu au jours ou je suis tombe sur son journal qu elle ecrivait j ai vu dedans une lettre d expulsion de la prefecture donc jai continuer a chercher et je suis tombe sur une feuille volante ou elle decrive sa journee ou elle a rencontrer une autre personne avec qui elle ma tromper de la je lui ai demande une explication ce qui a entrainer de nombreuse dispute et elle me promet que cela ne se reproduira plus jai continue avec elle pendant deux mois jusqu au jours ou on avait des doute quelle soit enceinte j pense qu elle fesais tout pour l etre puisque elle demande beaucoup de relation en debut de son cycle le test fut positif et la elle est parti disparut plus adresse mail plus de tel dsiparut dans la nature.dans un premier temps les dernier news etait qu elle avait perdu l enfant mais rebondissement la semaine derniere j ai recu un texto d elle m annoncant au mois de decembre j serai pere d une petite fille et qu il fallait que j ail a la mairie pour la reconnaitre mais na pa voulu me communiquer son adresse ou elle vie tout ce que je sais c est quelle est dans la meme situation sans papier avec tout les souci que cela entraine habitant apparament chez une tante sans travail sans logement comment va t elle faire pour elever notre fille d apres son entourage elle l aurait fait pour avoir l autorisation de rester en france puisqu elle avait recu cette fameuse lettre d explusation as t elle des risque d etre expluser avec ma fille comment et est ce possible que j fasse la demande de garde d l enfant pour son bien etre j ai deja une fille de ma premiere femme que j ai eleve des la naissance jusqu a trois ans avec enquete social qui ressort positif pour moi donc je sais que je suis apte a la reconnaitre a lelever et en prendre soin mais comment j dois mis prendre car si j mele un juge familiale j ai peur pr mon ex amie et aussi peur que ma fille soit balader d entroit en endroit peut t elle obtenir les papier puisque c estcequ elle vise au detriment de ma fille quel demarche je dois faire aussi pour la retrouver avant la naissance de ma fille peut elle etre expulser quand elle est enceinte pa envie de voir ma fille l etre aussi a cause d un controle ou autre aidez moi conseillle sachant qu elle reste la mere de ma fille merci ffe